



Assemblée Générale

Nord Charente Wireless

3 Décembre 2011



Nord Charente Wireless

- Bilan 2010/2011
- Perspectives 2012
- Bilan comptable
- Modifications des statuts
- Réélection du bureau



Interventions Octobre 2010

- Coupure des lignes ADSL par France Télécom.
Désynchronisation des modem avec le DSLAM.
Mauvaise manipulation France Télécom.
- Livraison des deux derniers kits commandés
sur Ventouse



Décembre 2010

- Première réunion technique





Mai 2011

- Mise en place d'une baie informatique à Mansle





Juillet 2011

- Coupure Internet sur Ventouse : routeurs défectueux. Dépannage à distance de plusieurs heures
- Coupure Internet sur Fontenille (La bouzinière), problème de connecteur



Aout 2011

- Routeurs d'Echoisy en panne, prise d'eau





Aout 2011

- Plus d'alimentation 220v au château d'eau d'Echoisy.
- Obligation d'installation des panneaux solaires





Septembre 2011

- Liaison finale en entre St-Front ↔ Ventouse





Fin Septembre 2011

- Finalisation de l'installation des panneaux solaires



30 Octobre 2011
1 Novembre 2011

- Coupure générale du réseau. Maintenance électrique à la Mairie de Mansle. Nous n'avons pas été informé...



Quelques chiffres

- Une intervention préventive ou curative environ tous les dix jours.
- Environs 100 Adhérents (39 L, 28 F, 18 SF, 15 V, 1 Va)
- Environ 15 Go par jours téléchargés
- 50000 pages internet affichées par jour
- 120 Routeurs, 3 Serveurs, 2 Lignes ADSL

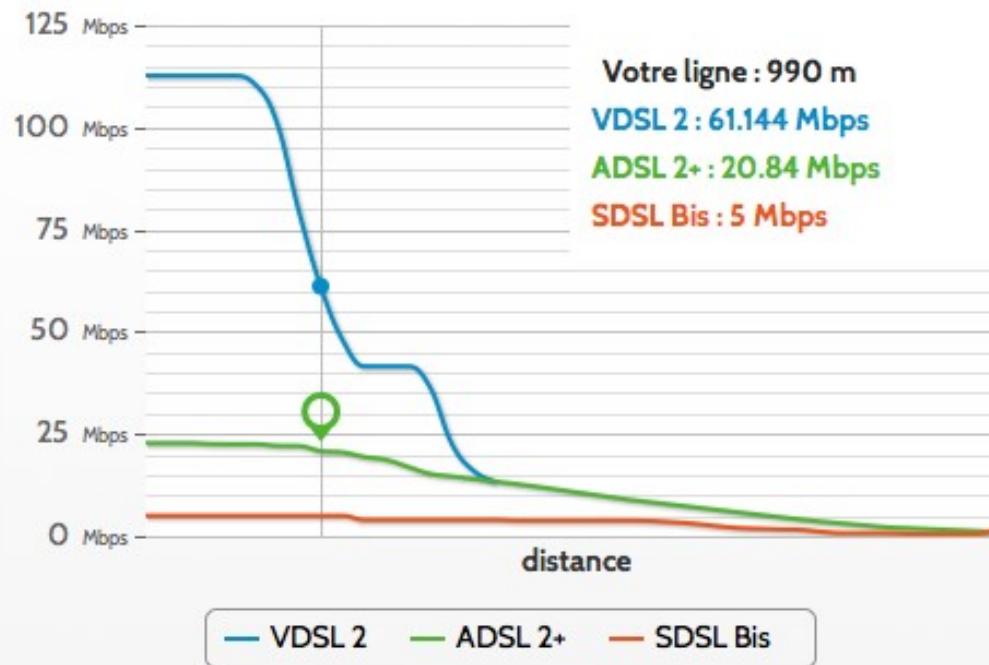


Projets

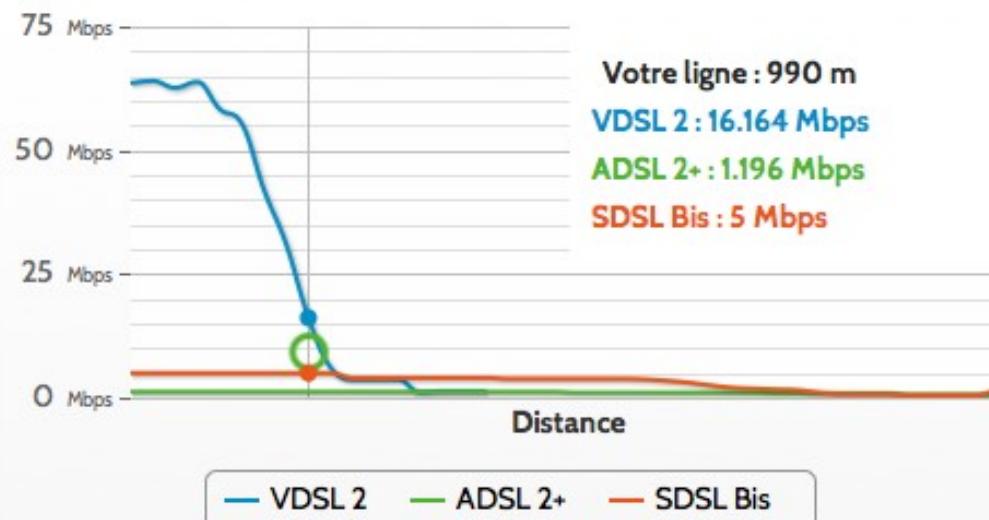
- Dons
- Changement du routeur Fontenille
- Ouverture de lignes ADSL2+ supplémentaires
- Passage de toutes les lignes chez OVH
- Prévision de passage en VDSL2+
- Ouverture d'une boite vocale
- Ajout de liaisons 5 Ghz et de bases 2,4 Ghz



Download théorique en fonction de la distance modem / NRA



Upload théorique en fonction de la distance modem / NRA





Bilan Comptable





Modification des statuts

Propositions

- Le débit ainsi que les délais de dépannage du réseau ne sont pas garantis.
- L'association ne dépannera en aucun cas les ordinateurs s'il est avéré que le réseau fonctionne.
- Tous les frais de relance seront à la charge de la personne concernée (lettre avec accusé de réception...).
- L'abonnement pour avoir accès au réseau internet fourni par Nord Charente Wireless est pour 12 mois, payable par chèque pour 6 ou 12 mois uniquement.



Modification des statuts propositions

- La qualité de membre se perd par la radiation prononcée pour motif grave par le Conseil d'Administration, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le Bureau pour fournir des explications.
- Le conseil d'administration se réserve le droit de radier un membre pour comportement abusif ou motif grave après vote du conseil. La validité du vote requiert la majorité des voix. L'intéressé recevra alors un courrier en lettre recommandée.
- Tout départ de l'association est définitif.
- En cas de départ, le matériel acheté par l'ancien membre lui sera remis à l'origine.



Questions diverses



Ré-élection du bureau